



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 24 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M<sup>me</sup> Helen Meagher La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti ; et M<sup>me</sup> Vivianne Roc, Directrice de Plurielles Haïti, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Mexique, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines – au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines –, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La question concernant Haïti », tenue le lundi 22 février 2021. Une déclaration a également été faite par S. E. M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(Signé) Barbara **Woodward**



## Annexe I

### **Exposé de M<sup>me</sup> Helen Meagher La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti**

C'est un honneur d'avoir une fois de plus l'occasion de m'adresser au Conseil de sécurité et de faire le point de la situation en Haïti. Malgré le calme précaire qui règne actuellement dans le pays, les efforts d'une partie de l'opposition visant à renverser le Président Moïse le 7 février, ainsi que les mesures prises par l'exécutif en réaction à une prétendue tentative de coup d'État et après l'auto-proclamation par un haut magistrat en tant que chef d'État par intérim d'Haïti, ont durci davantage les positions des principaux acteurs impliqués dans la crise politique qui, depuis trop longtemps, a des conséquences négatives sur la vie de la population haïtienne. Alors que le pays se prépare à entrer dans une période préélectorale tendue, la polarisation qui a caractérisé la majeure partie du mandat du Président Moïse s'est accentuée, alors que les signes d'un rétrécissement de l'espace civique se multiplient et que la situation humanitaire, déjà alarmante, continue de se détériorer.

La crise institutionnelle dans laquelle le pays est plongé depuis que le Parlement a cessé de fonctionner en janvier 2020, suite à l'expiration du mandat de tous les membres de la Chambre basse et d'une majorité des sénateurs, alors qu'il n'y avait pas eu d'élections législatives, risque de s'aggraver alors que les relations entre les membres du pouvoir exécutif et judiciaire semblent de plus en plus tendues, et que le Président Moïse continue de gouverner par décret.

Même si, au cours des derniers mois, l'opposition n'avait pas réussi à mobiliser un large soutien populaire pour sa campagne visant à renverser le Président, la publication récente par celui-ci de décrets mettant effectivement à la retraite trois juges de la Cour de cassation et désignant leurs remplaçants a incité plusieurs associations de magistrats à lancer une grève illimitée qui menace de paralyser encore davantage un système judiciaire déjà dysfonctionnel. En outre, le 14 février, quelque 3 000 manifestants ont défilé pacifiquement dans les rues de Port-au-Prince pour dénoncer ce qu'ils estiment être un risque imminent de retour à un régime autoritaire.

J'ai indiqué que la réduction de l'espace civique dans le pays suscite de plus en plus d'inquiétudes. La définition trop large du terrorisme énoncée dans un décret du 26 novembre sur la sécurité publique – qui inclut des infractions de moindre importance comme le vandalisme et l'obstruction des routes – ainsi que la multiplication des menaces et des attaques visant les journalistes, les avocats, les juges et les défenseurs des droits de l'homme, risquent de paralyser le débat public et de restreindre des droits inaliénables, notamment la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté de réunion pacifique.

De même, la situation humanitaire dans le pays est de plus en plus désastreuse. Selon les dernières estimations, quelque 4,4 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2021, principalement en raison d'une augmentation de l'insécurité alimentaire aiguë. Si des facteurs tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ses conséquences économiques, les violences imputables aux bandes organisées et le passage de la tempête tropicale Laura ont contribué à exacerber les besoins humanitaires en 2020, les facteurs sous-jacents sont étroitement liés aux tensions sociopolitiques persistantes et aux déficits de développement chroniques.

C'est dans ce contexte complexe et potentiellement instable que des progrès continuent d'être accomplis dans le cadre des préparatifs des différents événements électoraux prévus cette année. Le Conseil électoral provisoire a maintenant ouvert ses bureaux dans les 10 régions d'Haïti, ce qui fait que les opérations logistiques

et la planification opérationnelle peuvent effectivement commencer. En outre, le Gouvernement haïtien a contribué à hauteur de 20 millions de dollars au panier de fonds électoral géré par l'ONU pour financer à la fois l'achat de matériel de vote et la formation du personnel électoral, ainsi que pour couvrir les coûts opérationnels et logistiques liés à la tenue d'un référendum sur une nouvelle constitution, dont le projet de texte a été rendu public le 1<sup>er</sup> février.

Il reste cependant beaucoup à faire. Il faut accélérer le rythme et élargir la portée des consultations sur le projet constitutionnel. En effet, s'il existe un consensus général parmi les parties prenantes haïtiennes et au sein de la population sur la nécessité de modifier la charte actuelle du pays – considérée par beaucoup comme l'une des causes profondes de l'instabilité chronique en Haïti, dans ce contexte de polarisation –, certains estiment toujours que le processus choisi par le Gouvernement pour concrétiser ce changement n'est pas légitime. Tous les secteurs de la société haïtienne, y compris les partis politiques, le secteur privé, la société civile, les églises, les groupes de femmes et la diaspora, doivent avoir la possibilité de participer aux débats et de contribuer au projet de texte. De plus, si l'on veut que les Haïtiens puissent faire entendre leur voix, des efforts supplémentaires s'imposent pour qu'un plus grand nombre de citoyens haïtiens soient enregistrés et reçoivent la nouvelle carte d'identité nationale qui leur permettra de voter. Le Gouvernement doit fournir à l'Office national d'identification l'appui dont il a besoin pour intensifier rapidement ses activités d'enregistrement. Enfin, malgré la contribution initiale du Gouvernement, l'ensemble du processus électoral est nettement sous-financé. Les partenaires internationaux d'Haïti doivent accorder l'attention voulue à cette situation, de toute urgence, pour que les élections législatives, présidentielles et locales ne soient pas retardées.

Par-dessus tout, un consensus minimal entre les acteurs politiques concernés contribuerait grandement à créer un environnement propice à la tenue du référendum constitutionnel et des élections qui suivront. Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti est prêt, conformément à son mandat, à appuyer tous les efforts sincères visant à atteindre ce résultat. Les Haïtiens méritent d'avoir la possibilité de s'exprimer par les urnes dans un climat apaisé et de décider de la direction que prendra leur pays, sans craindre les intimidations et la violence politique.

À cet égard, ils peuvent compter sur une force de police de plus en plus professionnelle, dont environ 15 000 effectifs, hommes et femmes, qui sont déployés dans tout le pays, s'efforcent d'améliorer les conditions de sécurité. Certes, relever les défis de sécurité liés à la tenue du référendum et des élections représentera un test crucial pour la Police nationale d'Haïti, alors que les menaces posées par l'association de certains de ses agents mécontents avec des groupes criminels, tels que « Fantom 509 », continuent de porter atteinte à sa performance. Toutefois, grâce aux conseils stratégiques de l'ONU et à un appui adéquat des autorités nationales et des partenaires internationaux, je suis convaincue que cette institution, qui est au cœur de l'état de droit et de la stabilité en Haïti, continuera à développer ses capacités conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et aux activités de police.

En revanche, je suis profondément préoccupée par la récente résurgence des enlèvements ainsi que par la persistance de l'impunité et l'absence de responsabilité pour les infractions graves commises en Haïti. Afin de lutter contre ces fléaux, qui contribuent grandement à l'instabilité du pays, les autorités doivent démontrer leur volonté et leur capacité d'arrêter et de poursuivre à la fois les criminels et les auteurs de violations des droits de l'homme, ainsi que de prendre des mesures concrètes pour protéger les citoyens.

Malgré les sommes importantes et les efforts inlassables investis dans le développement d'Haïti au cours des 25 dernières années, les progrès du pays vers la réalisation des objectifs de développement durable semblent s'être arrêtés, et dans certains cas, ont même reculé. Il est évident que l'efficacité du développement et ses répercussions en Haïti restent très faibles. Pour l'avenir, il sera essentiel d'améliorer la confiance et la collaboration entre le Gouvernement et les partenaires internationaux en ce qui concerne les problèmes structurels d'Haïti afin de mieux définir les domaines d'intervention prioritaires et de mettre au point des solutions intégrées à même de répondre aux défis que rencontre le pays.

Quoi qu'il en soit, alors que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes prévoit que l'économie haïtienne se contractera de 3 % en 2021 et que la pire crise économique qu'ait connue la région depuis 100 ans aura des répercussions négatives sur le redressement du pays après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), seul un renouveau démocratique, résultant de la tenue rapide d'élections crédibles, transparentes et ouvertes, peut donner à Haïti l'occasion de surmonter sa crise politique prolongée et permettre à sa société et à ses dirigeants de concentrer leur attention sur la mise en œuvre des réformes de gouvernance et économiques nécessaires pour remettre le pays sur la voie du développement durable.

## Annexe II

### Exposé de M<sup>me</sup> Vivianne Roc, Directrice de Plurielles Haïti

[Original : français]

L'insécurité, ce mot m'est très familier, j'y fais face depuis toute petite. J'avais 6 ans, quand j'ai dû assister à la mort subite d'un homme, je me rappelle simplement des coups de feu et de l'homme allongé par terre, baignant dans son sang. J'étais tétanisée ce jour-là. Je n'avais pas compris ce qui venait de se passer et personne n'avait pris la peine de m'expliquer non plus.

Ce fut donc ma toute première scène de violence et malheureusement pas la dernière. Quelques mois après cet incident, ma famille a déménagé et, malheureusement, rien n'a changé, c'était même pire. Par la suite, en 2006, nous avons dû abandonner la maison à toute vitesse à cause d'un conflit entre gangs. Il fallait fuir, sinon on risquait de se compter parmi les dommages collatéraux. Je n'étais qu'une enfant à l'époque, je ne comprenais pas pourquoi je ne pouvais plus rentrer chez moi, je savais simplement qu'il fallait juste l'accepter et ne pas en parler pour ne pas être pointée du doigt à l'école comme l'enfant vivant dans un ghetto. Car c'était ça ma réalité et j'en avais affreusement honte.

De jour en jour, le banditisme et la violence de gang ont pris de plus en plus d'ampleur dans ma vie, jusqu'à devenir quasiment normaux. Les affrontements entre gangs sont fréquents, beaucoup plus qu'entre gangs et forces de l'ordre. La zone où je vis est devenue une zone dite de non-droit. Tout le monde savait ce qui s'y passait, mais personne n'osait en parler, ni même intervenir.

Des morts, il y en a eu pas mal devant chez moi. Le sang finit toujours par disparaître de l'asphalte, mais jamais de ma mémoire. Beaucoup de gens sont morts, parfois des amis, parfois des voisins ou bien juste quelqu'un que l'on connaissait de loin.

Mais malgré tout, nous y sommes restés, parce qu'on avait l'espoir que la zone pouvait changer, que malgré toute cette violence, il y faisait bon d'y vivre. Jusqu'à l'année dernière quand tout a été chamboulé et j'ai dû fuir de nouveau de chez moi. L'année dernière, j'ai dû vivre des choses que je ne souhaite à personne.

La jeune femme qui se tient devant vous aujourd'hui est révoltée par le vent d'insécurité qui plane sur son pays. Elle ne fait pas partie d'un mouvement politique, elle ne fait pas d'apparition en public et cherche encore moins la popularité. Elle est juste fatiguée de vivre dans la peur. La petite fille en elle en a juste marre de vivre dans la crainte de prendre un projectile, de se faire attaquer ou encore de se faire enlever. Désormais, je n'ai plus honte d'où je viens. Je veux devenir la voix des jeunes du ghetto. J'assume et je veux me battre et montrer la voie aux jeunes qui vivent ma réalité. Je m'appelle Vivianne Roc, j'ai 23 ans et je vis en Haïti.

Ainsi, je vous présente Plurielles, une organisation écoféministe de jeunes qui a récemment rejoint l'United Network of Young Peacebuilders (UNOY) afin de contribuer à un meilleur climat de paix et de sécurité en Haïti. L'organisation Plurielles se consacre à l'autonomisation des femmes, à l'équité entre les sexes, à l'égalité des jeunes, à la promotion de la paix ainsi qu'au travail bénévole en Haïti.

Plurielles considère la jeunesse comme une ressource de développement importante et essentielle. Elle se consacre à l'élaboration de stratégies pour mobiliser les jeunes et faciliter leur participation au processus de développement. Créé en 2010 après le tremblement de terre dévastateur, l'organisation concentre ses ressources sur l'autonomisation des jeunes et de leurs communautés afin de développer

des programmes et actions pour résoudre les problèmes socioéconomiques et environnementaux. Nos programmes mènent de grandes campagnes de sensibilisation, développent les compétences des jeunes dans la gestion des conflits, forment les leaders communautaires sur la violence, les conflits et les causes de la violence.

Plurielles veut apporter sa contribution dans cette société, à ces jeunes qui, comme moi, ont vécu des choses horribles, à ces jeunes qui ont des choses à dire ou encore qui cherchent des réponses et veulent sortir du noir. Un message aux jeunes des quartiers défavorisés : « Vous n'êtes plus seuls. Plurielles, avec l'aide d'UNOY, est là pour vous soutenir ». Il y a tant de jeunes comme moi en Haïti qui, malgré ce qu'ils ont vécu, malgré les obstacles, les risques, la pauvreté, le banditisme, se mobilisent pour défendre des valeurs de paix, d'égalité, de justice sociale. Certains s'organisent au sein d'organisations, comme le Conseil consultatif des jeunes, aussi membre d'UNOY.

Nous faisons face à de nombreuses difficultés dans notre travail et réalité en Haïti. Permettez-moi donc de vous proposer ces quelques recommandations qui, je l'espère, seront prises en compte sérieusement par le Gouvernement haïtien et la communauté internationale.

Des centres de réhabilitation devraient être créés pour les prisonniers jeunes leur permettant d'apprendre un métier afin de trouver du travail et un logement après avoir purgé leur peine, et de se réinsérer dans la société.

Il conviendrait d'élaborer un programme social et éducatif permettant aux jeunes de se recréer et de s'instruire sur les sujets tels que la consolidation de la paix, les droits humains et la transformation des conflits.

Il faudrait renforcer le contrôle sur le trafic d'armes et de substances illicites en Haïti.

Des centres d'accueil devraient être mis sur pied pour les victimes de persécution ou de violences de gangs, avec un soutien psycho-émotionnel à leurs proches également.

Il conviendrait également de mettre sur pied un centre d'appel pour ces femmes qui subissent des violences conjugales afin de leur venir en aide le plus vite que possible.

Des fonds devraient être mis à la disposition des femmes qui ont subi des violences conjugales afin de les éloigner de leur prédateur et les aider à gagner leur indépendance.

Il faut mettre des fonds à disposition des organisations comme la mienne qui œuvrent pour la paix pour un travail plus durable.

Il faut mettre en place des réseaux de protection pour les jeunes consolidant la paix au niveau local pour qu'ils puissent continuer leur important travail sans peur au quotidien. Sans eux, c'est le vide.

Grâce à mon parcours, je suis arrivée ici, devant vous, pour partager mon message. J'espère que mon intervention vous touche et qu'elle ne me mette pas en danger. Je ressens un peu de la peur que je décrivais plus tôt mais aussi de l'espoir, celui que vous relayerez ma voix et qu'il existe des courageux parmi les puissants pour pousser les changements nécessaires à une paix durable en Haïti. Il est temps de dire un mot pour Haïti. Vous pouvez nous aider. Vous devez nous aider. « Nou Bouke »

**Annexe III****Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

La Chine remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Meagher La Lime, de son exposé. J'ai écouté attentivement la présentation de la représentante de la société civile haïtienne, et je ferai de même s'agissant de celle du Président d'Haïti.

L'impasse politique se poursuit en Haïti. Les conditions de sécurité se détériorent. Les difficultés économiques et sociales exacerbent la situation liée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La montée de la criminalité violente et les troubles sociaux sont étroitement liés. Ces problèmes entraînent de graves souffrances pour la population. Haïti est toujours aux prises avec de multiples crises : politique, économique, sociale et humanitaire. Le peuple haïtien semble avoir perdu espoir dans l'avenir. Le Gouvernement et les dirigeants haïtiens portent la responsabilité principale de cette situation de frustration, voire de désespoir. Les acteurs politiques haïtiens se livrent à des rivalités, depuis trop longtemps. Les politiciens ne font rien. La corruption et les abus de pouvoir persistent malgré qu'ils soient interdits, et la gouvernance nationale a pratiquement échoué.

Cette année est une année cruciale pour Haïti. Le Secrétaire général indique dans son rapport (S/2021/133) que ce sera un moment décisif pour Haïti. Le référendum constitutionnel qui doit avoir lieu en avril et les élections parlementaires, présidentielle et locales qui seront organisées par la suite détermineront, dans une large mesure, l'évolution de la situation politique en Haïti ainsi que l'avenir et le destin du peuple haïtien.

La Chine appuie l'appel du Secrétaire général et exhorte vivement toutes les factions politiques en Haïti à agir dans l'intérêt du pays et de la population, à mettre de côté leurs intérêts personnels, à assumer leurs responsabilités, à écouter attentivement les opinions de tous les secteurs de la société et, sur la base d'un large consensus politique et par le dialogue et les consultations, à promouvoir le référendum constitutionnel et les élections, afin de créer des conditions propices au rétablissement rapide de la stabilité politique dans le pays et à l'instauration de la sécurité et du développement. Elles ne doivent pas décevoir de nouveau les Haïtiens ou les attentes de la communauté internationale, qui leur apporte son aide.

La Chine apprécie le dévouement et les contributions de l'ONU en vue d'aider le peuple haïtien et appuie les efforts de médiation constants que déploie le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) pour promouvoir le dialogue politique en Haïti et le bon déroulement des élections. Dans le même temps, des années d'expérience et d'enseignements montrent que toute l'aide et tous les efforts extérieurs ne seront d'aucune utilité si toutes les partis politiques haïtiens n'assument pas leurs responsabilités, ne font pas preuve de volonté politique et n'œuvrent pas de concert en faveur de la stabilité et du développement nationaux.

Depuis les années 90, l'ONU a investi des ressources considérables pour aider Haïti à sortir de la crise. Au cours des 30 dernières années, le Conseil de sécurité a déployé la Mission des Nations Unies en Haïti, la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti et maintenant, le BINUH. Le coût total de ces opérations s'élève à près de 8 milliards de dollars. En outre, divers organismes du système des Nations Unies et des donateurs et partenaires

internationaux ont déployé d'énormes efforts pour aider Haïti à rétablir la stabilité, à parvenir au développement et à protéger les droits de l'homme. Ces investissements cumulés représentent une somme faramineuse. Il est triste de constater que tous ces investissements ne semblent pas avoir été appréciés et utilisés à bon escient, et qu'ils n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

Je tiens à souligner une fois de plus qu'il n'existe pas de solution extérieure au problème haïtien. Nous devons tirer des enseignements de cette expérience, évaluer la situation de manière exhaustive sur la base de la réalité sur le terrain, réfléchir sérieusement à la présence future des Nations Unies en Haïti et éviter de faire des investissements sans fin et inefficaces.



## Annexe IV

### **Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie M<sup>me</sup> Helen Meagher La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général, et M<sup>me</sup> Vivianne Roc des exposés instructifs qu'elles ont présentés aujourd'hui et de leur travail précieux. Je salue également la participation de S. E. le Président Jovenel Moïse.

L'Estonie est préoccupée par l'absence de stabilité politique en Haïti. En cette période cruciale, toutes les parties doivent intensifier leurs efforts et assumer davantage leurs responsabilités afin de démontrer leur volonté politique. Nous appelons tous les acteurs politiques à régler leurs différends par un dialogue pacifique.

Le processus électoral et l'annonce du calendrier électoral sont une occasion qui doit être mise à profit pour régler la crise politique prolongée et rétablir la démocratie et la stabilité en Haïti. Il est crucial que le référendum sur les amendements constitutionnels prévu en avril et les élections législatives et présidentielle prévues plus tard cette année se déroulent dans un climat pacifique. Le bon déroulement des élections exige des préparatifs techniques adéquats. Il importe tout particulièrement de garantir le bon déroulement du processus d'enregistrement des citoyens.

Dans le même temps, il importe d'améliorer les conditions de sécurité. Les récentes informations faisant état de la montée de la violence et de l'augmentation du nombre de meurtres, d'enlèvements et d'actes de criminalité imputables aux bandes organisées sont extrêmement préoccupantes. Nous accueillons avec satisfaction la nomination du nouveau Directeur général *ad interim* de la Police nationale d'Haïti. Nous appelons à l'intensification d'efforts pour mettre fin à la criminalité liée aux bandes organisées. Il est essentiel de protéger un espace civique déjà réduit en veillant à ce que les personnes qui participent au débat public puissent le faire sans mettre en danger leur vie ou leur sécurité.

Nous saluons les efforts que déploie l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti pour enquêter sur diverses allégations. Toutefois, si certains représentants des forces de l'ordre ont fait l'objet de sanctions administratives pour avoir commis des fautes graves, le pouvoir judiciaire n'a pas encore sanctionné des membres de la Police nationale d'Haïti, alors que plusieurs enquêtes pénales ont été ouvertes ces dernières années. Nous demeurons préoccupés par l'absence de progrès dans les enquêtes judiciaires relatives aux affaires emblématiques de Grande Ravine, de La Saline, de Bel-Air et d'autres. Les grèves du personnel judiciaire et des procureurs ont gravement limité le droit d'accès à la justice. Les conditions de détention restent désastreuses, en dépit des efforts soutenus que déploient les parties prenantes pour les améliorer.

Nous soulignons la nécessité de renforcer l'application du principe de responsabilité et nous appelons le Gouvernement haïtien à améliorer le système judiciaire et à faire en sorte que toutes les affaires fassent l'objet d'enquêtes et que les responsables soient traduits en justice.

Nous exhortons le Gouvernement à adopter un plan d'action national en matière de droits de l'homme, qui est attendu depuis 2019.

Pour terminer, je tiens à remercier la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Helen Meagher La Lime, et son équipe de leur travail inlassable. Nous gardons l'espoir que les efforts continus de toutes les parties permettront de bâtir un avenir meilleur pour Haïti. Le peuple haïtien mérite un État stable où règnent la démocratie, l'état de droit et le développement durable.

**Annexe V****Déclaration de M<sup>me</sup> Nathalie Broadhurst, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je voudrais d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Meagher La Lime, pour sa présentation extrêmement éclairante, ainsi que M<sup>me</sup> Roc pour son témoignage émouvant, et saluer la présence parmi nous du Président Jovenel Moïse.

La France observe avec une grande préoccupation la dégradation de la situation en Haïti. Nous l'avons répété maintes fois, la solution à la crise actuelle est politique. Et comme nous le savons, faute d'élections, le Parlement ne siège plus depuis un an déjà. Les autorités haïtiennes gouvernent par décret et certains de ces décrets sont une source d'inquiétude, notamment celui créant l'Agence nationale de renseignement, celui élargissant l'imputation de « terrorisme », ou encore celui qui a conduit au renvoi de trois juges pourtant inamovibles selon la Constitution. Je le dis sans ambiguïté, cette situation n'est pas tenable sur le long terme.

Des élections ont été annoncées cet automne et c'est un pas dans la bonne direction, bien sûr. Encore faut-il que ces scrutins contribuent à une sortie de crise et ne rajoutent pas à la confusion actuelle. Selon nous, trois conditions doivent être remplies pour qu'Haïti retrouve le chemin de la stabilité. Premièrement, des conditions de sécurité minimales doivent permettre aux scrutins de se tenir dans des conditions satisfaisantes. Deuxièmement, les autorités doivent accélérer la distribution des cartes d'identification afin de garantir une participation électorale la plus large possible. Troisièmement, un juge électoral impartial doit être établi de manière à ce que les résultats en soient acceptés par tous.

Une révision constitutionnelle a par ailleurs été annoncée ; il ne nous appartient pas de nous prononcer sur ce processus. Mais nous souhaitons seulement que les forces vives du pays puissent être en mesure de débattre du texte et de ses implications institutionnelles de long terme et, surtout, qu'il n'aboutisse pas à retarder encore davantage le déroulement des différents scrutins.

En matière de sécurité et de respect des droits de l'homme, les autorités doivent faire davantage. Je pose la question sans détour : comment est-il possible aujourd'hui que Jimmy Cherizier soit toujours en liberté ? Les responsables des massacres de La Saline ou de Bel-Air doivent être traduits en justice. Je constate également que l'enquête sur l'assassinat de Monferrier Dorval ne progresse pas. La lutte contre l'impunité doit être la priorité des autorités.

Face à la recrudescence des violences, et en particulier la multiplication des enlèvements par les gangs, l'État haïtien doit redoubler d'efforts. La Police nationale d'Haïti doit voir ses moyens encore augmentés et consolidés et elle se doit d'être irréprochable pour faire respecter l'état de droit.

Il faut regarder la situation avec lucidité : la crédibilité des institutions est profondément ébranlée aujourd'hui en Haïti, en particulier par les affaires de corruption qui ruinent la confiance de la population. Près de 4 millions d'Haïtiens vivent dans l'extrême pauvreté et souffrent d'insécurité alimentaire, comme plusieurs de mes collègues l'ont rappelé. Cette situation ne peut qu'accroître les fractures sociales et les tensions.

Le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général et de toute l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti est indispensable, et nous lui rendons hommage. Ce travail, en appui au dialogue politique et en matière de gouvernance, est essentiel.

En conclusion, je souhaite réaffirmer que la France, à titre national mais aussi à travers l'action de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie, se tient plus que jamais aux côtés d'Haïti et des Haïtiens.

## Annexe VI

### **Déclaration de M. Ravindra Raguttahalli, Représentant permanent adjoint de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'emblée, qu'il me soit permis de saluer la présence de S. E. M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti, à la présente réunion. Je me fais l'écho des orateurs précédents pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Helen Meagher La Lime, de son exposé sur les récents faits nouveaux survenus en Haïti. Je remercie également M<sup>me</sup> Vivianne Roc d'avoir transmis le point de vue de la société civile à la visioconférence de ce jour.

La réunion d'information d'aujourd'hui nous donne l'occasion d'évaluer la situation en Haïti et les activités auxquelles se livre la mission des Nations Unies pour s'acquitter du mandat qui lui a été confié au titre du Chapitre VI, notamment en ce qui concerne les six objectifs relatifs au cadre stratégique intégré.

Ma délégation prend note avec satisfaction de tout ce qu'Haïti a accompli au cours de la dernière décennie, après le séisme dévastateur de 2010. Le relèvement d'Haïti après le tremblement de terre et l'épidémie de choléra, la tenue des élections en 2010 et 2015, la passation pacifique du pouvoir et les capacités de police accrues sont le reflet de la résilience du peuple haïtien. Nous prenons également acte du rôle important joué par la communauté internationale et les partenaires bilatéraux pour appuyer le relèvement d'Haïti.

Néanmoins, le peuple haïtien continue de souffrir des effets d'une crise multidimensionnelle qui, malheureusement, dure depuis des décennies. Aujourd'hui, plus que jamais, il a besoin de l'appui indéfectible de la communauté internationale. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/133) et comme en attestent les récents faits nouveaux survenus sur le plan politique, Haïti est confronté à de sérieux défis politiques et sécuritaires. En outre, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a également eu une incidence défavorable sur la situation économique et humanitaire. Les derniers développements illustrent la fragilité de la situation politique et le manque de confiance entre les acteurs politiques. En outre, le fait qu'il n'y a pas d'interprétation objective convenue du droit constitutionnel haïtien n'a fait qu'accentuer les divergences politiques, ce qui a eu des conséquences négatives sur la stabilité institutionnelle, la bonne gouvernance et l'état de droit.

Cette année sera cruciale pour Haïti et ses efforts visant à consolider les acquis démocratiques de la dernière décennie. La stabilité politique est fondamentale pour une gouvernance efficace, afin de stimuler le développement socioéconomique global. Pour parvenir à une stabilité politique de long terme, il est impératif que toutes les parties prenantes engagent un dialogue national et œuvrent à la tenue d'élections législatives et présidentielle pacifiques et crédibles.

À cet égard, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, nous avons pris note de la création du Comité consultatif indépendant. Nous espérons qu'un processus consultatif, impliquant toutes les parties prenantes, sera adopté pour parvenir à la prise de décisions tenant dûment compte des espoirs et aspirations du peuple haïtien.

Deuxièmement, le projet de désarmement, de démobilisation et de réintégration mené dans le cadre du Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général contribue à remédier au problème des violences commises par les bandes. Nous espérons que les autorités haïtiennes mettront rapidement en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la violence locale. Nous nous félicitons également des mesures visant à renforcer la Police nationale d'Haïti afin de lui donner les moyens de lutter contre la violence en bande organisée et d'améliorer son approche au niveau local.

Troisièmement, il est essentiel de faire progresser les réformes judiciaires pour regagner la confiance de la population. À cet égard, nous soulignons le rôle joué par l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti concernant la réforme de la police. Des initiatives proactives semblables, dans d'autres domaines de la sécurité publique et de la justice pénale, seraient, elles aussi, les bienvenues.

Quatrièmement, en ce qui concerne les objectifs 5 – chômage, jeunesse et groupes vulnérables – et 6 – services sociaux de base et résilience des ménages –, nous prenons note des activités menées par la mission pour appuyer les efforts du Gouvernement, et nous l'encourageons à poursuivre ses activités, conformément à son mandat.

L'Inde est prête à travailler avec le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et l'équipe de pays des Nations Unies dans l'exercice de leur mandat, en particulier dans des domaines prioritaires tels que l'administration de la justice, la convocation d'élections et la lutte contre la violence, par des activités de renforcement des capacités et des institutions pleinement prises en main au niveau national. Nous nous joignons à l'appel lancé à toutes les parties prenantes pour qu'elles s'engagent dans un dialogue national visant à instaurer la stabilité politique, à lancer des réformes constitutionnelles et à mener les élections à bien dans le calme, afin de promouvoir les institutions démocratiques dans le pays, avec l'appui de la communauté internationale.

L'Inde entretient une relation de longue date avec Haïti et son peuple. L'Inde est un important fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Haïti et a fourni trois unités de police constituées à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti en 2008 et à la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti en 2017. Le dernier lot du contingent indien des fusiliers de l'Assam a quitté Haïti en août 2019, et a reçu une médaille de l'Organisation des Nations Unies en reconnaissance de son action inestimable dans le pays.

L'Inde a contribué aux efforts des autorités haïtiennes déployés à la suite du tremblement de terre dévastateur de 2010. Au lendemain du tremblement de terre, l'Inde a versé 5 millions de dollars au Gouvernement haïtien en appui à des mesures d'aide, notamment la construction d'une colonie de logements connue sous le nom de village Mahatma Gandhi, en témoignage de sa solidarité avec le peuple haïtien. L'Inde a également fourni une aide financière d'urgence à Haïti au lendemain de l'ouragan Matthew en octobre 2016.

En juillet 2020, un projet d'un million de dollars a été approuvé dans le cadre du fonds Inde – Programme des Nations Unies pour le développement pour l'installation de pompes solaires en Haïti. L'Inde a également aidé Haïti dans sa lutte contre la pandémie de COVID-19, en lui fournissant de l'hydroxychloroquine, des médicaments essentiels et des équipements de protection en juillet, et est maintenant en train d'envoyer au pays 10 000 doses de vaccins contre la COVID-19. Nous entendons continuer d'appuyer les efforts que déploie le peuple haïtien pour sortir plus résilient de cette période difficile.

**Annexe VII****Déclaration de M<sup>me</sup> Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Meagher La Lime, pour son intervention. Je tiens également à saluer la présence de S. E. M. Moïse, Président de la République d'Haïti. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à M<sup>me</sup> Roc pour sa présence au Conseil cet après-midi.

On ne peut pas nier que la réunion d'aujourd'hui a un sens d'urgence. La situation en Haïti, comme l'a décrit le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/133), mérite – et je dirais, exige – l'attention du Conseil. Depuis trop longtemps, le peuple haïtien souffre d'une série de crises entremêlées et interconnectées. Ce sont des crises politiques, constitutionnelles, sécuritaires, économiques, et bien sûr, humanitaires.

Compte tenu des contraintes de temps, je me concentrerai sur trois points.

Tout d'abord, il y a une nécessité inéluctable d'engager un dialogue véritable et sans exclusive. Aujourd'hui, nous ne sommes que trop conscients que le climat en Haïti reste extrêmement tendu. Pour chacun d'entre nous, la confiance dans l'état de droit, dans un système de gouvernance, est le fondement d'une démocratie fonctionnelle. L'annulation des élections législatives, la dissolution du Parlement et le recours fréquent et généralisé aux décrets présidentiels risquent de renforcer la méfiance à l'égard du système politique et de creuser les écarts entre les acteurs politiques.

L'année à venir offre à Haïti l'occasion de restaurer et de revitaliser sa démocratie. Il est essentiel que le processus d'inscription des électeurs soit mené de manière transparente et efficace, en veillant à ce que tous les Haïtiens ayant le droit de vote aient la possibilité de voter. Il importe tout particulièrement que les voix des femmes et des jeunes soient entendues.

À vrai dire, nous pensons que l'ambitieux calendrier électoral du Gouvernement ne peut être couronné de succès que si un climat de confiance et de coopération est instauré entre les représentants de toutes les tendances politiques. Nous appelons d'urgence toutes les parties à s'engager dans un dialogue inclusif. Le processus de réforme constitutionnelle doit être géré avec sensibilité et prudence, notamment au travers d'une consultation publique appropriée. Une fois encore, cette consultation doit tenir compte des voix des femmes et des jeunes.

Nous reconnaissons que la protection de l'espace de la société civile, notamment le droit de manifester pacifiquement, est fondamentale pour une démocratie florissante. Nous regrettons l'arrestation récente de dirigeants politiques et communautaires, et nous demandons la protection des journalistes et des manifestants pacifiques. Nous sommes particulièrement préoccupés par la récente redéfinition qui a été faite du terrorisme en vue d'y inclure les actes de protestation légitime.

Deuxièmement, en raison de la détérioration des conditions de sécurité, ce sont les citoyens les plus vulnérables d'Haïti qui souffrent le plus. Très honnêtement, le grand nombre d'homicides, de viols et d'enlèvements signalés est choquant. Les responsables de ces crimes doivent en répondre. Les répercussions de la violence et de l'impunité qui en résulte sur les femmes, les jeunes et les enfants sont profondément préoccupantes. L'augmentation de 95,9 % des violations des droits de l'homme enregistrées par la Mission des Nations Unies elle-même est particulièrement frappante. Aucune communauté ne devrait vivre, ou n'est censée vivre, avec un tel

niveau de violence et de peur. Nous exhortons le Gouvernement à donner la priorité à l'adoption du plan d'action national pour les droits de la personne et à l'approbation de la stratégie nationale de lutte contre la violence locale.

L'Irlande se félicite des progrès signalés en matière de réforme de la police, mais reste préoccupée par les défis auxquels sont actuellement confrontés les systèmes judiciaire et pénal. La fin de l'impunité et un accès sans entrave à la justice sont des conditions préalables à l'instauration de la confiance au sein de la population haïtienne. La révocation de trois juges de la Cour suprême ce mois-ci est inquiétante, et nous nous opposons fermement aux tentatives visant à affaiblir le rôle et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Sur une note plus positive, je tiens à reconnaître et à saluer le rôle important joué par le Fonds pour la consolidation de la paix en Haïti. Les projets inestimables qui appuient l'accès des femmes et des jeunes aux services d'aide juridique et judiciaire favorisent leur participation aux initiatives de consolidation de la paix. C'est vraiment de cette façon que l'on parvient à une paix durable et viable, non pas par l'intermédiaire de toutes les nobles déclarations que nous faisons ici, mais à partir de la base et avec la participation pleine, égale et véritable des femmes et la participation active des jeunes. Le peuple haïtien ne mérite rien de moins qu'une vie pacifique, sans violence ni intimidation.

Mon troisième point porte sur les difficultés à fournir des services de base et à répondre aux besoins humanitaires chroniques de plus de 4,4 millions d'Haïtiens, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général. Nous saluons l'action menée par le Programme alimentaire mondial, qui aide les Haïtiens à ne pas mourir de faim.

La véritable tragédie, bien sûr, est que nous savons que cette souffrance n'est pas inévitable. Les organisations non gouvernementales internationales, telles que l'organisation irlandaise GOAL, signalent que les besoins humanitaires sont dus à la violence, à l'insécurité, à la vulnérabilité climatique et à l'instabilité dont nous avons parlé ici aujourd'hui. Une fois de plus, les groupes les plus vulnérables de la société sont contraints de porter le fardeau le plus lourd.

L'éducation, en particulier celle des filles, est le catalyseur de la consolidation de la paix, de la sécurité et de la promotion de l'égalité des sexes. On ne peut tout simplement pas permettre qu'environ un tiers des filles et des garçons qui ne sont toujours pas scolarisés après l'année scolaire perdue soient laissés pour compte. Dans ses remarques poignantes d'aujourd'hui, M<sup>me</sup> Roc a clairement démontré la dynamique en jeu chez la jeunesse haïtienne. La communauté internationale doit tout simplement se lever, être à la hauteur de son pouvoir d'influence et honorer ses promesses par son action.

Pour conclure, nous sommes d'accord avec la Représentante spéciale que l'année 2021 pourrait être un moment charnière en Haïti. Il est crucial que le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti donne son soutien absolu pour résoudre la crise constitutionnelle et politique, et réalise pleinement son mandat. Je voudrais encore une fois réitérer notre profond soutien pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la famille d'organismes onusiens, et tous les acteurs qui travaillent avec le peuple haïtien pour construire un nouvel avenir, basé sur une transition pacifique de pouvoir, un système politique et économique stable, et sans doute, une société sans intimidation ni violence.



## Annexe VIII

### **Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. le Président Moïse, et je remercie la Représentante spéciale Helen Meagher La Lime et Vivianne Roc de leurs exposés. Il est de la plus haute importance pour le Conseil d'écouter les voix de la société civile.

Aujourd'hui, nous abordons la situation dans un pays frère du Mexique auquel nous sommes unis par des liens d'amitié profonds, la première nation d'Amérique latine et des Caraïbes à avoir obtenu son indépendance. Pour mon pays, la situation en Haïti est une question prioritaire. Sa prospérité et sa stabilité sont un enjeu majeur pour les Amériques.

Les récentes tensions politiques et la violence en Haïti sont très préoccupantes, et nos efforts collectifs doivent être orientés vers le renforcement de la démocratie, menant à la stabilité politique et socioéconomique.

L'année 2021 est cruciale pour la transition démocratique en Haïti, et nous exhortons les autorités et tous les acteurs nationaux, aidés par la communauté internationale, à œuvrer de concert pour garantir des processus électoraux pacifiques, transparents, participatifs et inclusifs. Nous prenons note de la proposition en vue d'organiser un référendum constitutionnel. Nous espérons que les conditions nécessaires seront réunies pour permettre une large participation de la société haïtienne dans un climat de paix. Nous exhortons les autorités à n'épargner aucun effort ni aucune ressource pour faire en sorte que le référendum soit un exercice véritablement démocratique, dont le résultat reflète la volonté populaire de la société haïtienne.

Compte tenu de l'importance des processus électoraux qui auront lieu cette année et afin d'assurer la bonne gouvernance, la transition démocratique et la stabilité, en réponse à la demande faite à l'ONU d'apporter un soutien à Haïti, le Mexique peut dispenser, selon les besoins, une formation technique aux autorités électorales haïtiennes en vue de la tenue des prochaines élections.

Nous apprécions à leur juste valeur et appuyons les activités menées par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) en faveur du renforcement institutionnel, de la stabilité et du développement du pays. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/133) illustre la tâche délicate qui incombe au peuple haïtien. Nous prenons note des mesures à prendre pour adopter des réformes significatives en matière de gouvernance, afin de surmonter les obstacles structurels au développement et aux processus électoraux. Nous nous félicitons du plan Unité d'action des Nations Unies, dans lequel la coopération et la coordination étroite avec et au sein de l'équipe de pays sont essentielles pour renforcer les capacités institutionnelles d'Haïti et promouvoir le développement durable.

Le Mexique juge très important que le BINUH assure une communication fluide avec les autorités haïtiennes et les soutienne dans leurs efforts pour établir une stratégie visant à traiter en profondeur les causes des mouvements sociaux discordants. La violence qui caractérise les gangs est particulièrement préoccupante. Nous attendons avec intérêt l'adoption rapide de la stratégie nationale de lutte contre la violence de proximité et demandons instamment la mise en place d'un cadre national global de gestion des armes et des munitions, conformément aux directives internationales en matière de maîtrise des armements.



Nous nous félicitons de la décision du Gouvernement haïtien d'aligner sa stratégie nationale de développement sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de l'appui apporté par les organismes des Nations Unies aux priorités définies par le pays lui-même. Étant donné les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus, le Mexique soutient le volet du développement social pour assurer un relèvement durable, tel que décrit dans le mandat du BINUH, et la nécessité de concilier avec succès les piliers que sont le développement, les droits de l'homme et la sécurité. Les travaux du Groupe consultatif *ad hoc* sur Haïti du Conseil économique et social, dont le Mexique est un actif participant, ont permis de définir clairement les besoins les plus pressants de la nation haïtienne.

Dans le cadre des projets de coopération technique et scientifique promus par le Mexique en Amérique latine et dans les Caraïbes, nous continuerons de mettre en place des programmes de bourses pour favoriser la mobilité des étudiants haïtiens et renforcer notre collaboration dans le domaine de la protection civile face aux catastrophes nationales.

Nous sommes préoccupés par la situation des droits de l'homme décrite dans le rapport du Secrétaire général, ainsi que par les conclusions présentées dans le rapport conjoint du BINUH et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, notamment en ce qui concerne l'application du principe de responsabilité et l'usage excessif de la force. Les menaces et attaques contre les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la société civile sont inacceptables, et nous soulignons la nécessité de respecter pleinement la liberté d'expression.

La solidité et l'indépendance du système judiciaire sont un autre élément clef pour parvenir à la stabilité en Haïti. Pour consolider la démocratie, il faut des juges et des tribunaux qui se prononcent librement et rendent des jugements susceptibles de renforcer l'état de droit.

Le Conseil doit redoubler d'efforts pour assurer le succès du modèle de transition d'une opération de maintien de la paix à une mission politique spéciale. À cette fin, le travail coordonné des organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents sur le terrain est essentiel. À cet égard, il faudrait envisager d'ouvrir un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Haïti. Cela contribuerait également à promouvoir et à mieux coordonner les efforts déployés par le Conseil, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil économique et social.

Enfin, nous tenons à souligner qu'il appartient exclusivement aux Haïtiens de décider de l'avenir d'Haïti. Nous réaffirmons notre volonté de les aider à surmonter la situation complexe dans laquelle ils se trouvent, au moyen d'un processus démocratique dans lequel les intérêts de la majorité prévalent et les droits de l'homme sont pleinement respectés, qui jettera les bases d'un avenir empreint de prospérité, tel que souhaité par les libérateurs haïtiens il y a 230 ans.

**Annexe IX****Déclaration de M<sup>me</sup> Trine Skarboevik Heimerback, Représentante permanente adjointe de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général et la Représentante spéciale Meagher La Lime pour le rapport publié sous la cote S/2021/133, et pour les recommandations concrètes qui y figurent et auxquelles nous souscrivons.

La situation politique agitée d'Haïti, qui évolue au moment même où nous parlons, est en effet préoccupante et rappelle brutalement la situation fragile et précaire du pays. L'instabilité actuelle d'Haïti découle d'un système politique trop complexe. Il faut réformer de toute urgence la gouvernance au niveau national pour surmonter les obstacles structurels à la stabilité et au développement. Un véritable engagement en faveur des principes démocratiques doit être une condition préalable.

Nous exhortons les acteurs politiques à s'engager à entamer un dialogue en vue d'établir un plan d'action commun. Le calendrier électoral proposé pour tenir un référendum constitutionnel, ainsi que des élections législatives, municipales, locales et présidentielles, est ambitieux. Cependant, s'il est mis en œuvre de manière ordonnée et pacifique, il pourrait représenter une première étape vers la sortie de la crise actuelle.

La Norvège est profondément préoccupée par la vulnérabilité d'Haïti aux catastrophes naturelles dues aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. Cette situation influe sur les moyens de subsistance de la population et favorise la pauvreté et les déplacements internes, ce qui alimente la criminalité, les troubles et l'instabilité. En outre, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Haïti est actuellement l'un des pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire dans le monde. En tout, 4,4 millions d'Haïtiens ont besoin d'une aide humanitaire. Il s'agit là d'un chiffre stupéfiant aux conséquences considérables.

Le faible rendement des cultures dû à des précipitations inférieures à la normale contribuera probablement à accroître l'insécurité alimentaire. Afin de préserver les moyens de subsistance et de prévenir une plus grande instabilité, le Gouvernement doit immédiatement investir davantage dans la production alimentaire.

La montée de la violence, les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits sont choquantes. La Norvège appelle le Gouvernement à prendre des mesures globales pour faire face à la violence locale.

L'impunité pour les meurtres, les incendies criminels et les enlèvements ont conduit à un cycle d'injustice et d'instabilité. Cela doit cesser. Nous exhortons les autorités à traduire les auteurs de ces actes en justice, qu'il s'agisse de membres de bandes organisées ou de représentants des forces de sécurité. Par ailleurs, nous notons avec inquiétude que les doléances et les grèves d'acteurs judiciaires essentiels ont exacerbé les défis auxquels se heurte l'administration pénitentiaire haïtienne, contribuant à une surpopulation inacceptable. Il faut donner la priorité à la réforme judiciaire, ainsi qu'aux activités systématiques de surveillance et de communication de l'information en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. La situation des femmes et des enfants reste également alarmante. À cet égard, la protection contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et l'accès aux services de santé sexuelle et procréative doivent être renforcés.

Même si nous constatons avec satisfaction que ces questions sont portées à l'attention du Conseil de sécurité grâce à la communication d'informations détaillées sur les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits par le

---

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), dont nous appuyons les travaux, nous les encourageons à mettre encore plus l'accent sur la problématique hommes-femmes dans le cadre de leurs activités. La Norvège est fermement convaincue qu'un processus politique inclusif, dans le respect des droits fondamentaux, y compris les droits des femmes, est une condition préalable pour surmonter la crise actuelle et ouvrir la voie à une société plus juste et plus stable.

Il est évident que l'exclusion, la négligence et la privation de droits ont préparé le terrain pour le conflit actuel. Nous exhortons le Gouvernement haïtien à approuver le plan d'action national pour les droits de la personne et à veiller à sa mise en œuvre dans les meilleurs délais. Cela suppose la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les aspects de la vie, y compris aux processus politiques.

Pour terminer, je voudrais réitérer que la Norvège appuie pleinement le BINUH et ses efforts actuels visant à consolider et à renforcer les capacités des institutions haïtiennes. Cela étant dit, c'est aux Haïtiens qu'il incombe de trouver les moyens de parvenir à une solution durable.

**Annexe X****Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Meagher La Lime, de son exposé sur la situation très complexe qui règne en Haïti et sur les travaux du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Nous remercions également M<sup>me</sup> Vivianne Roc de son exposé, et nous saluons la participation de S. E. M. Jovenel Moïse à la visioconférence d'aujourd'hui.

Les troubles politiques qui persistent en Haïti depuis plusieurs mois ont été un catalyseur de l'intensification des activités des groupes criminels, qui font des victimes parmi tous les secteurs de la société. Cela touche particulièrement les citoyens ordinaires, qui ont désespérément besoin d'un État stable, qui soit capable de faire face aux nombreux problèmes qui se posent, des catastrophes naturelles aux risques épidémiologiques. Les ressortissants étrangers sont également en danger en Haïti. Nous avons appris aujourd'hui la nouvelle alarmante de l'enlèvement de deux citoyens de la République dominicaine.

Nous comprenons les inquiétudes des manifestants quant à la sécurité de la population civile, qui est la responsabilité première du Gouvernement. Nous sommes convaincus que la situation s'est détériorée principalement en raison de l'absence de consensus entre les acteurs politiques. Cette polarisation a déjà conduit le Parlement à suspendre ses travaux et a entravé des progrès en vue de trouver des solutions concrètes aux problèmes actuels du pays, en particulier ceux liés à la sécurité, sans parler des questions humanitaires et du relèvement et du développement économiques.

Nous voudrions rappeler que la situation en Haïti n'est pas exceptionnelle, dans la mesure où la clef d'un règlement est toujours une solution politique, qui n'est possible que grâce à un dialogue interne de large portée entre les forces politiques et la société. À cet égard, le Conseil de sécurité a confié un rôle spécial au BINUH, dont le mandat est basé sur la promotion d'un dialogue interne haïtien.

Nous prévoyons que les travaux sur ce volet s'intensifieront à l'approche des événements politiques majeurs de cette année, à savoir les élections présidentielle et législatives, ainsi que le débat public sur la réforme constitutionnelle. Au cours de cette phase cruciale de l'histoire haïtienne, il faut veiller à ce que toutes les opinions soient dûment prises en compte.

Nous nous félicitons du fait que le Secrétaire général soit disposé à fournir un appui électoral à Haïti à la demande du Gouvernement. Nous savons que d'autres pays de la région ont fait des demandes similaires, mais que la réponse n'a pas toujours été la même. Nous appelons à l'uniformité des critères pour un tel appui.

La dernière fois que le Conseil s'est penché sur la situation en Haïti (voir S/2020/979), nous avons mis en garde contre le fait que si les Haïtiens continuaient à prendre des décisions unilatérales, cela exacerberait les risques d'escalade. Les quatre derniers mois n'ont fait que confirmer ces craintes. L'augmentation des activités de protestation et les griefs à l'encontre du pouvoir exécutif ont été alimentés par un vide au sein du corps législatif et des inquiétudes quant à l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Il est clair qu'un équilibre raisonnable est nécessaire, et ce n'est que par un dialogue mutuellement respectueux, sur la base de la législation existante, qu'il est possible de parvenir à un accord sur ce point.

Port-au-Prince a besoin d'une aide internationale responsable pour éviter que les divisions sociales ne s'approfondissent et que la situation ne dégénère en une crise humanitaire régionale. En tant que membre du Conseil de sécurité, la Russie continuera d'œuvrer pour que l'assistance de l'ONU permette une véritable normalisation de la situation en Haïti, renforçant ainsi sa souveraineté et son autonomie.

**Annexe XI****Déclaration de M<sup>me</sup> Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Helen Meagher La Lime, de son exposé, et nous nous félicitons des efforts déployés par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) dans le cadre du processus de stabilisation du pays. Nous remercions également de son exposé M<sup>me</sup> Vivianne Roc, Directrice de Plurielles Haïti, et nous saluons la participation de S. E. M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti.

Dans un mois, le monde commémorera la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Nous célébrerons également l'héritage du peuple haïtien en tant que première nation noire à avoir obtenu son indépendance en s'affranchissant du colonialisme et de l'esclavage.

Cependant, la situation actuelle en Haïti est extrêmement inquiétante. Depuis notre dernière réunion (voir S/2020/979), le statu quo dans ce pays frère des Caraïbes, persiste, l'impasse politique perdure, les conditions de sécurité sont précaires et la situation socioéconomique et humanitaire continue de se détériorer. Le spectre de l'imprévisibilité plane et nous sommes très préoccupés par l'impasse politique de plus en plus grave, qui a conduit le pays au bord du gouffre.

À cet égard, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour encourager toutes les parties à s'engager dans un dialogue constructif dans l'intérêt de la paix et de la stabilité et pour demander instamment que des mesures soient prises pour favoriser un environnement sûr, un retour à la vie normale et la mise en place d'institutions démocratiques durables.

Les membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines continuent de suivre de très près cette situation très polarisée et sont préoccupés par le fait qu'il n'y a pas de Parlement depuis janvier 2020 parce que les élections législatives, qui auraient dû avoir lieu depuis longtemps, n'ont pas été organisées. Cependant, nous nous félicitons de l'élaboration d'un calendrier électoral et nous encourageons les acteurs politiques haïtiens à prendre des mesures, notamment à mettre la dernière main aux dispositions logistiques, pour garantir l'organisation d'élections libres, régulières, inclusives, transparentes et crédibles.

Nous soulignons en outre la nécessité de garantir le respect de l'état de droit et l'intégrité des processus électoraux, et nous insistons sur le fait qu'il est essentiel de se conformer à la lettre et à l'esprit de l'ordre constitutionnel, tout en plaçant les besoins et les intérêts du peuple au premier plan.

Nous soutenons que toute solution à la crise actuelle doit être dirigée et prise en main par les Haïtiens. Nous sommes conscients qu'il existe de profondes divergences de vues et de fortes tensions. Il est donc essentiel que les parties mettent de côté leurs différends, parviennent à un consensus et définissent une voie viable pour l'avenir. Nous appelons également les dirigeants politiques à organiser un dialogue national et à lancer un processus de réconciliation nationale.

En ce qui concerne la sécurité, nous sommes consternés par la recrudescence de la violence, en particulier le fléau des activités criminelles liées aux bandes organisées, y compris les enlèvements. Nous sommes en outre alarmés par les informations

faisant état de l'implication de policiers malhonnêtes dans la coordination de bandes organisées violentes, et nous demandons que les coupables fassent l'objet d'une enquête approfondie et rendent des comptes. Nous réaffirmons notre appui aux efforts de la Commission nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion visant à réduire la violence à l'échelon local, et nous encourageons le Gouvernement à prendre rapidement des mesures pour adopter le projet de stratégie nationale sur la lutte contre la violence de proximité. Cette stratégie permettrait de renforcer le dispositif de sécurité de l'État en vue de lutter contre les activités criminelles.

De plus, nous nous félicitons de l'affectation de ressources à la Police nationale d'Haïti. Il est indispensable de renforcer cette institution essentielle pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat, notamment en ce qui concerne la perturbation des activités des associations et des réseaux criminels, comme le G9.

Le lien entre la paix, la sécurité et le développement durable est indissociable de la situation des droits de l'homme en Haïti. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines déplorent les violations persistantes des droits de l'homme, notamment contre les groupes les plus vulnérables, et demandent que les responsables répondent de leurs actes et qu'il soit mis fin à l'impunité. Il demeure impératif que justice soit rendue à toutes les victimes d'atrocités, y compris feu Monferrier Dorval. À cet égard, nous soulignons la nécessité de respecter le droit international des droits de l'homme.

Nous regrettons plus particulièrement l'absence de progrès dans les enquêtes judiciaires concernant les affaires de Livalois, de Grande Ravine, de La Saline, de Bel-Air et de Pont-Rouge-Cité-Soleil, ainsi que l'incapacité d'exécuter les mandats d'arrêt visant des membres notoires de bandes organisées, tels que Jimmy Cherizier.

En effet, le non-respect du principe de responsabilité facilite la poursuite de la violence liée aux bandes organisées. Nous exhortons donc les autorités à ne ménager aucun effort pour que justice soit rendue aux victimes. L'adoption du plan d'action national sur les droits de l'homme, approuvé en décembre 2019 par le Comité interministériel des droits de la personne, serait utile à cet égard.

Les réalités socioéconomiques et humanitaires nécessitent l'aide urgente de la communauté internationale, ainsi que la concrétisation du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Il est donc essentiel que les pays donateurs continuent de contribuer au plan de réponse humanitaire 2021-2022 pour Haïti.

La communauté internationale a une tâche essentielle à accomplir en apportant un soutien global à Haïti pour l'aider à relever les défis complexes auxquels il est confronté et à s'affranchir de son héritage du sous-développement. Il est grand temps que nous entamions le processus de dialogue sur les réparations relatives à l'héritage du sous-développement en Haïti.

L'histoire ancienne et récente nous a appris que la paix et le développement sont indissociables. Le peuple haïtien a déjà trop souffert. Il mérite de vivre en paix. Il a droit à un avenir placé sous le signe de la prospérité. Aussi difficile et complexe que cela puisse être, nous exhortons toutes les parties prenantes à engager un dialogue constructif et à œuvrer de concert pour construire un meilleur Haïti.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment leur appui au BINUH, à la CARICOM et à l'Organisation des États américains, et appellent de nouveau ces organisations et l'ensemble de la communauté internationale à continuer d'accompagner Haïti dans sa quête de stabilité politique et socioéconomique.

Le Kenya, le Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines et la Tunisie sont solidaires du peuple haïtien.

## Annexe XII

### **Déclaration de M. Jonathan Allen, Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Royaume-Uni se félicite du travail accompli par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Meagher La Lime, notamment les efforts qu'elle déploie pour apporter une réponse plus intégrée de l'ONU aux défis multiformes auxquels Haïti est confronté.

Dans le même temps, nous restons profondément préoccupés par la situation politique, sociale et humanitaire et par les problèmes tenaces auxquels se heurte la population haïtienne.

L'impasse politique persistante est profondément inquiétante. En cette année qui doit être synonyme de renouveau démocratique pour le peuple haïtien, nous appelons tous les acteurs politiques à œuvrer de concert pour trouver un terrain d'entente afin de créer les conditions propices au bon déroulement des processus démocratiques.

Dans ce contexte, nous saluons l'engagement du BINUH à appuyer et à faciliter les processus démocratiques en 2021, en travaillant en étroite collaboration avec les principales institutions haïtiennes. Nous nous faisons l'écho des appels lancés dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/133) pour encourager les autorités nationales à ne ménager aucun effort pour surmonter les difficultés logistiques liées aux élections, particulièrement en ce qui concerne l'inscription des citoyens.

Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général quant à la détérioration de la situation des droits de l'homme, en particulier l'augmentation inquiétante du nombre d'enlèvements et de la violence liée aux bandes organisées. Je me fais l'écho des préoccupations de mes collègues concernant les informations récentes faisant état d'enlèvements de citoyens dominicains. L'impunité accordée aux auteurs de violations des droits de l'homme risque de compromettre la stabilité du pays et met en danger la vie des Haïtiens.

Nous restons préoccupés par la situation humanitaire, en particulier la grande vulnérabilité des femmes et des enfants, qui a été aggravée par les risques économiques et sanitaires liés à la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous encourageons tous les acteurs à travailler en coopération avec la communauté internationale et l'ONU pour relever ces défis dans l'intérêt du peuple haïtien.



## Annexe XIII

### **Déclaration de M. Jeffrey DeLaurentis, Représentant suppléant par intérim chargé des affaires politiques spéciales à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Meagher La Lime, du point qu'elle vient de nous faire sur la situation en Haïti donner et des efforts considérables qu'elle déploie aux côtés de son équipe. Je remercie M<sup>me</sup> Roc de son exposé et de nous avoir rappelé la nécessité urgente d'accorder l'attention voulue aux défis auxquels sont confrontés les jeunes Haïtiens. Nous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité au Président Moïse, et nous saluons sa participation à la réunion d'aujourd'hui.

Pour commencer, je voudrais rappeler un élément que nous connaissons tous : des élections législatives devaient avoir lieu en Haïti en octobre 2019. Avant et après cette date, les membres du Conseil ont appelé à plusieurs reprises les acteurs politiques haïtiens à faire preuve d'unité, à mettre de côté leurs différends et à trouver une solution pour relever les défis les plus pressants auxquels le pays était confronté. Ils ont choisi de ne pas le faire. Cependant, la responsabilité ultime de créer un climat propice à l'organisation d'élections libres et régulières, puis de tenir ces élections, doit être assumée par le Gouvernement.

Les États-Unis notent avec préoccupation que la longue période de gouvernance par décret en Haïti se prolonge. Nous estimons que les décrets doivent se limiter aux mesures nécessaires aux fonctions essentielles, à la sécurité et à la conduite des élections. Toutefois, les récents décrets visant à révoquer et à nommer unilatéralement trois juges de la Cour suprême, à créer une agence nationale de renseignement et à restreindre le rôle de l'agence indépendante d'audit haïtienne risquent de porter atteinte aux principales institutions démocratiques nationales.

Nous exhortons de nouveau le Gouvernement haïtien à organiser dès que possible les élections législatives attendues depuis longtemps, afin de rétablir le rôle constitutionnel du Parlement. Le peuple haïtien mérite d'avoir la possibilité d'élire ses dirigeants et de rétablir les institutions démocratiques nationales. Même si nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire, l'année 2021 doit être l'année des élections législatives et présidentielle en Haïti.

Dans le même temps, nous félicitons le Gouvernement haïtien d'avoir pris en septembre la décision d'augmenter le budget de la Police nationale d'Haïti, qui souffre depuis longtemps d'un manque de ressources. Cependant, comme nous l'avons entendu, les violences imputables aux bandes organisées représentent toujours un grave problème, car le nombre d'enlèvements a augmenté de plus de 200 % en 2020, et les homicides sont également devenus plus fréquents.

Nous exhortons les autorités haïtiennes à redoubler d'efforts pour mener des enquêtes et des poursuites afin de réprimer les crimes violents, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre, renforcer les pratiques de police de proximité et protéger les droits fondamentaux des habitants des quartiers contrôlés par des bandes organisées.

Nous sommes également préoccupés par l'absence persistante de responsabilité effective pour les violations des droits humains. En décembre, les États-Unis ont sanctionné trois anciens responsables haïtiens en vertu du Global Magnitsky Human Rights Accountability Act pour le rôle qu'ils ont joué dans l'attaque de La Saline de 2018, au cours de laquelle au moins 71 personnes ont été tuées.

Mais les attaques de La Saline et de Bel-Air et l'assassinat de Monferrier Dorval en août soulignent tous la nécessité urgente de mettre fin à l'impunité, en commençant par prendre des mesures concrètes pour protéger les citoyens contre la violence grâce à une action efficace de la police et à un jugement rapide des affaires pénales. Il convient d'envisager sérieusement d'élaborer et d'appliquer une stratégie nationale concernant les enquêtes, les poursuites et les décisions de justice pour les crimes graves, en fournissant de l'aide si nécessaire.

Les États-Unis continuent d'encourager et de promouvoir le développement d'un secteur judiciaire indépendant, crédible et efficace en Haïti. Nous sommes préoccupés par les décrets qui sapent le système judiciaire et les grèves intermittentes d'acteurs judiciaires essentiels, qui continuent d'entraver le fonctionnement de l'appareil judiciaire et de limiter le nombre d'audiences et de procédures judiciaires. Un secteur judiciaire pleinement opérationnel est essentiel pour s'attaquer à l'impunité et à la corruption et pour réduire les niveaux endémiquement élevés de détention provisoire prolongée.

Tout ceci a lieu dans le contexte d'une récession économique en Haïti, encore exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'instabilité économique, les pénuries récurrentes de carburant et l'insécurité alimentaire aiguë se sont conjuguées pour saper les progrès sur la voie du développement et aggraver une situation humanitaire déjà désastreuse.

Le 11 janvier, les États-Unis ont annoncé une aide supplémentaire de 75,5 millions de dollars au développement d'Haïti. Ce nouveau financement sera utilisé pour mettre en œuvre les programmes de l'Agence des États-Unis pour le développement international en Haïti dans un large éventail de domaines, notamment la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, le développement agricole, l'eau et l'assainissement et la gouvernance. Avec le Gouvernement haïtien, la société civile et nos partenaires, nous continuerons d'œuvrer en faveur du développement durable et d'aider Haïti à rester sur la voie de l'autonomie.

Je voudrais conclure mon intervention en réitérant la nécessité de mettre rapidement un terme à la période actuelle de gouvernement par décrets. Ce n'est qu'en présence d'un Gouvernement stable, démocratique et pleinement représentatif que l'on pourra s'attaquer sérieusement à des problèmes tels que la violence, la corruption et les violations des droits civils et humains.

Les États-Unis resteront aux côtés d'Haïti tandis qu'il construit un avenir meilleur.

## Annexe XIV

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Nguyen Phuong Tra, Représentante permanente adjointe du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Tout d'abord, nous saluons chaleureusement la participation à la présente réunion de S. E. M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti.

Je remercie la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Helen Meagher La Lime, de son exposé éclairant ainsi que tout le personnel des Nations Unies du dévouement dont il fait preuve en cette période très difficile. Je remercie également M<sup>me</sup> Vivianne Roc des informations qu'elle nous a fournies sur l'évolution récente de la situation sociale en Haïti.

Nous sommes préoccupés par l'absence de progrès dans divers domaines en Haïti, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/133). La poursuite de la violence, en particulier la criminalité liée aux bandes organisées, et une vague d'enlèvements dans certaines régions du pays ont exacerbé l'instabilité existante. Les divisions du corps politique et l'échec du dialogue en vue d'un accord politique ont encore aggravé l'impasse politique actuelle et restent d'énormes obstacles pour le peuple haïtien.

Dans ce contexte, je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, s'agissant des conditions de sécurité, nous sommes préoccupés par un certain nombre de menaces et de problèmes de longue date, en particulier la récente augmentation du niveau de violence liée aux bandes organisées et des enlèvements dans certaines régions d'Haïti. Les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables restent exposés à la violence et continuent d'être marginalisés dans la vie politique du pays. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par une information selon laquelle une équipe de tournage a été attaquée le week-end dernier en Haïti et deux citoyens dominicains de l'équipe ont été pris en otage.

Nous condamnons fermement cette violence et ces attaques continues. Nous exhortons le Gouvernement haïtien et les autorités locales, bien que les efforts qu'ils déploient actuellement pour lutter contre la criminalité soient louables, à assumer leurs responsabilités pour démanteler les bandes organisées et les organisations criminelles. D'autres mesures doivent également être prises pour mettre fin à la violence et mieux protéger les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, des conséquences négatives de l'impasse politique et des difficultés socioéconomiques.

Pour que de nouveaux progrès soient réalisés, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités haïtiennes à établir un dispositif national complet de gestion des armes et des munitions qui soit conforme aux normes, directives et instruments internationaux applicables en matière de maîtrise des armements.

Deuxièmement, en ce qui concerne les progrès politiques, la polarisation entre les acteurs politiques et le calendrier électoral non défini restent les plus grands obstacles aux réformes constitutionnelles, représentant l'une des causes profondes de l'instabilité en Haïti et alimentant les manifestations antigouvernementales.

Dans ce contexte, l'année 2021 est une étape importante pour Haïti, surtout en ce qui concerne la tenue d'élections. Par conséquent, nous exhortons toutes les parties concernées à redoubler d'efforts pour conclure un accord politique sur les modalités et le calendrier des élections, qui soit acceptable pour toutes les parties prenantes haïtiennes et qui prévoie la représentation politique des femmes et des jeunes.

Nous réitérons la position que nous avons exprimée précédemment en invitant l'ONU et la communauté internationale à s'employer d'urgence à mobiliser des ressources, sans conditions préalables, pour parvenir à organiser les élections dans un climat apaisé et à renforcer l'aide nécessaire pour protéger les citoyens haïtiens au cours des prochaines étapes.

Troisièmement, en ce qui concerne la réconciliation, nous voudrions souligner l'importance de l'unité nationale pour Haïti à l'avenir. Nous appelons les autorités haïtiennes et toutes les autres parties concernées à accorder la plus haute priorité aux intérêts du peuple et à faire preuve d'un esprit de compréhension et de confiance mutuelles pour surmonter les différends actuels. Nous pensons que c'est la voie viable pour trouver un terrain d'entente et une issue pacifique à l'impasse politique en Haïti.

Dernier point, mais non des moindres, nous saluons les efforts inlassables déployés par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti, et nous souhaitons réitérer notre appui au peuple haïtien dans sa quête de paix, de sécurité, d'unité et de développement du pays.

**Annexe XV****Déclaration de M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti**

[Original : français]

Je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de m'adresser au Conseil de sécurité, cet auguste et important organe des Nations Unies qui a la haute responsabilité de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les nombreuses réunions organisées par le Conseil sur la situation en Haïti attestent du grand intérêt que l'Organisation des Nations Unies accorde à Haïti. Nous remercions vivement le Conseil de sécurité et ses membres pour cette marque d'attention. Je tiens à saluer tout particulièrement l'Ambassadrice Barbara Woodward, du Royaume-Uni, qui assure la présidence du Conseil au cours du mois de février 2021, et à la féliciter pour la manière remarquable dont elle dirige les travaux du Conseil. Je lui adresse également tous mes vœux de réussite dans cette fonction.

Je voudrais ensuite renouveler ma profonde gratitude à l'endroit de l'Organisation pour l'appui soutenu et constant apporté à mon pays dans sa quête de stabilité politique et de développement économique et social durable. Dans cet ordre d'idées, j'accueille avec enthousiasme l'engagement personnel du Secrétaire général et lui renouvelle la profonde gratitude du peuple haïtien.

Je suis tout aussi reconnaissant envers la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti pour ses multiples conseils salutaires et son étroite collaboration avec mon administration. Je rends également un hommage mérité au personnel des Nations Unies déployé en Haïti pour l'accompagnement inestimable apporté au pays dans tous les domaines.

J'adresse mes vifs remerciements aux nations amies et aux autres partenaires de la communauté internationale pour leur solidarité agissante envers Haïti et son peuple dans les moments difficiles que le pays a connus à travers son histoire récente et qu'il continue de vivre.

Je félicite le Secrétaire général pour ce rapport exhaustif et équilibré qu'il a présenté au Conseil sur la situation en Haïti (S/2021/133) et dans lequel il donne la mesure de la crise politique qui continue de handicaper le bon fonctionnement des institutions et mine la stabilité du pays. Les données présentées dans le rapport reflètent bien la réalité actuelle du pays et les observations qui y sont faites me paraissent très pertinentes. Mon gouvernement les a examinées avec le plus grand intérêt et a pris bonne note des recommandations formulées.

Je salue particulièrement le fait qu'il a été souligné dans ce rapport les différentes actions entreprises par mon administration dans le but de redresser la situation du pays. Mon intervention d'aujourd'hui va me permettre de mieux préciser les faits relatés dans ce rapport et de donner les points de vue du Gouvernement de la République sur les observations qui y sont contenues.

L'année 2020 a été une année de défis pour mon administration qui a dû prendre des mesures extraordinaires pour protéger notre population contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui a commencé le 19 mars 2020. Une stratégie compréhensive a été élaborée. Très tôt, mon gouvernement a fermé les ports et aéroports et renforcé le contrôle de nos frontières.

Les mesures sociales et économiques ont permis à de nombreux citoyens de respecter le confinement et les dispositions sanitaires visant à enrayer la propagation du virus. Parmi ces mesures, le paiement des salaires de 100 000 professeurs d'école, de 10 000 professeurs d'université, de 65 000 ouvriers de l'assemblage ; la distribution

de 23 millions masques fabriqués en Haïti, de produits alimentaires à plus d'un million de familles vulnérables ; l'envoi électronique de « direct cash transferts » (transferts directs en espèces) à 300 000 familles vulnérables.

Pour renforcer son système de santé et mieux accompagner les hôpitaux, dispensaires et centres de santé, le Gouvernement avait commandé plus de 473 tonnes de matériel médical. Des centres spéciaux pour recevoir les premiers cas de coronavirus avaient été créés. La mobilisation nationale autour de l'éducation de la population sur le coronavirus et les mesures de prévention à adopter a été un succès total.

Aujourd'hui, notre pays a 12 039 cas confirmés et 9 529 cas traités. Malheureusement, 247 Haïtiens sont mors de cette pandémie. Nous en profitons pour adresser nos sincères condoléances aux familles éplorées.

Aujourd'hui, nous faisons partie des trois pays des Caraïbes à mieux gérer cette pandémie, une pandémie qui a augmenté les dépenses sociales de l'État et créé des pertes économiques considérables. En ce sens, nous appuyons la proposition faite par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement d'annuler 1 trillion de dollars de dettes pour 64 pays, dont le nôtre. Nous avons besoin de cet allègement pour qu'il y ait une possibilité de relance économique.

L'ONU et l'Organisation des États américains (OEA) ont accompagné les élections de 2016-2017 qui étaient transparentes et ont respecté les standards internationaux. Le peuple haïtien vous remercie de cet accompagnement qui a permis un transfert pacifique du pouvoir.

Si, durant le XX<sup>e</sup> siècle, la plus grande menace contre la démocratie était le coup d'État militaire, au début de ce siècle, les mauvais perdants des élections, les oligarques corrompus et une pandémie représentent de grands dangers pour les acquis démocratiques. Si, lors du siècle dernier, la résolution 1080 de l'Assemblée générale de l'OEA, prise au Chili, et la mise en place de la Charte démocratique interaméricaine le 11 septembre 2001 au Pérou ont permis de mettre un frein aux coups d'État militaire en Amérique latine et dans les Caraïbes, aujourd'hui il faut une réflexion et des recommandations pour affronter ceux qui contestent les résultats d'élections libres, honnêtes et transparentes, et les oligarques puissants qui se prennent pour Dieu.

Depuis ma prestation de serment le 7 février 2017, le refus de certains acteurs politiques d'accepter les résultats des élections libres, honnêtes et transparentes, les tentatives violentes répétées d'interruption de l'ordre constitutionnel par des oligarques corrompus opposés aux réformes économiques en faveur du peuple ont rendu la situation de la population et l'environnement politique difficiles. Souvent les droits des citoyens ont été violés par la violence qui leur a été imposée, et ce, dans un contexte où une pandémie fait rage.

Le *Democracy Index 2020* vient d'être publié. Ce classement marque un recul record de l'indice de démocratie dans le monde, notamment lié à la pandémie. Haïti passe de 4,57 à 4,22, mais ne perd qu'une seule place (de la cent cinquième à la cent sixième). C'est donc une relative stabilité pour Haïti, dont le score reste toujours le troisième plus élevé depuis 2006 et la création de ce rapport. Il en est de même pour le *Classement mondial de la liberté de la presse* où Haïti est classée 83 sur 189. Malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, la démocratie se porte bien en Haïti.

Mon administration a trouvé un système économique qui permettait le pillage systématique de l'État par des oligarques puissants et l'appauvrissement de la population. Pour corriger cet état de fait, nous avons proposé le dialogue aux secteurs concernés pour trouver un consensus opérationnel. Ils ne voulaient pas que le système

change. Nous avons donc opéré des réformes dans l'énergie, particulièrement l'électricité et l'acquisition des produits pétroliers, la gestion et la construction des infrastructures routières. Nous avons mis fin aux manipulations de la monnaie et changé la politique agricole. Nous avons mis fin aux contrats entachés de corruption. Ces dossiers touchent plus de 6 milliards de dollars d'intérêts. Donc, nous faisons face à un lobby puissant qui a de grands moyens.

Comme réponse, les oligarques corrompus associés aux mauvais perdants ont bloqué par la violence, pendant près de trois ans, le fonctionnement régulier du Sénat de la République, empêchant la ratification de Gouvernements, le vote du budget et celui de la loi électorale devant faciliter l'organisation des élections pour le renouvellement du personnel politique. Ajouté à cela, l'opération *peyi lòk* de l'opposition radicale et violente a attaqué les droits fondamentaux des citoyens en les empêchant de vaquer à leurs activités. *Peyi lòk* a aussi causé des dégâts économiques sérieux avec près de 2,4 milliards de dollars et près de 80 000 emplois perdus. La pandémie en 2020 a eu aussi des conséquences graves.

En quatre ans, mon administration a dû faire face à sept tentatives d'interruption de l'ordre constitutionnel par la violence. L'attaque violente contre le Sénat de notre pays le 11 septembre 2019 par des gangs de l'opposition radicale pour l'empêcher de remplir ses obligations constitutionnelles était révoltante. La création de nombreux gangs et d'un groupe terroriste, « Fantôme 509 », formé de nombreux policiers révoqués pour trafic de drogue et autres crimes, qui se sont attaqués à la police nationale, la primature, plusieurs ministères et autres institutions étatiques, fait partie des dangers que notre démocratie a dû affronter ces derniers mois.

Le dernier en date est la tentative de coup d'État du 7 février 2021. Une fois l'enquête de la police et la justice terminée, nous partagerons le rapport avec l'Organisation. À la base de tout cela, il y a le refus du régime démocratique et des élections comme seul moyen d'accéder à la gestion des affaires de l'État. C'est pourquoi les efforts inlassables de mon administration pour apaiser le climat sociopolitique et faciliter une solution consensuelle à travers le dialogue ont été refusés par certains. Ils ont préféré opter pour la violence politique, la paralysie et le chaos, espérant que cette stratégie permettra de réussir un coup d'État pour installer un gouvernement de transition sans mandat du peuple.

En réponse à cette politique de chaos, le Gouvernement a appliqué une stratégie de démantèlement des gangs. La première composante a été la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réintégration, qui a connu des succès limités. La seconde a été le renforcement des capacités de la police et le démantèlement agressif des gangs. Sur 102 gangs existants, le Gouvernement en a démantelé 64, et le travail de rétablissement de la sécurité a été accéléré. Le nombre d'enlèvements a considérablement baissé et la population apporte son soutien au travail de la police nationale. La plupart de ces gangs sont soutenus par des oligarques corrompus.

Je comprends très bien les inquiétudes exprimées dans le rapport concernant l'insécurité dans le pays au cours des 12 derniers mois. Force est de reconnaître que la Police nationale d'Haïti, avec la nouvelle gouvernance mise en place récemment, travaille d'arrache-pied afin de rétablir l'ordre sur toute l'étendue du territoire national. Des changements importants ont été opérés au niveau du commandement de l'institution policière. Plusieurs réseaux de gangs sont déjà démantelés. Des actions sont en train d'être menées un peu partout dans le pays pour neutraliser les groupes armés et rétablir la sécurité sur toute l'étendue du territoire. La police a su résister aux propositions de corruption de l'institution par des oligarques qui cherchaient son implosion, ce qui aurait profondément affecté l'avenir de notre démocratie. La remobilisation de l'armée avance. Elle a apporté son soutien aux opérations de la police contre les gangs.



Comme il est précisé dans le rapport,

« La part du budget national total consacrée à la police nationale est passée à 6,59 %. Le budget de la police a ainsi atteint ... une augmentation de 53 % par rapport à l'exercice 2019/20 » (*S/2021/133, par. 25*).

L'amélioration des conditions de vie des policiers a été au centre des décisions prises.

Nous nous félicitons du fait que certains pays amis, comme les États-Unis d'Amérique, la France et la Colombie, apportent leur appui au renforcement des capacités du pays dans le cadre de la lutte contre les enlèvements. Grâce au soutien des organismes onusiens, nous avons mis en place un dispositif national de gestion des armes et des munitions conformément à la législation nationale en vigueur et aux instruments internationaux auxquels Haïti est partie.

Nous reconnaissons que le renforcement du système judiciaire est un élément essentiel de la lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée. C'est dans cet esprit que le Gouvernement vient de doter les acteurs du système d'outils juridiques plus contraignants pour combattre ce phénomène. Pour renforcer l'état de droit et consolider l'appareil sécuritaire, en l'absence d'un parlement fonctionnel, j'ai dû adopter certains décrets qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, l'insécurité galopante et les enlèvements. Je suis le cinquième Président depuis 1987 à utiliser cet outil pour répondre aux besoins de notre peuple. Je continuerai à en faire un usage limité jusqu'à l'élection du Parlement et la prestation de serment du cinquante-neuvième Président de la République le 7 février 2022. Toujours dans le cadre des efforts visant à renforcer le système judiciaire, nous avons augmenté le budget 2020-2021 du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire de 35 % par rapport au budget de l'exercice budgétaire précédent.

Les lourdes conséquences de ce climat de violence sur la société haïtienne, le fonctionnement des institutions et l'économie du pays ont été soulignées à l'encre forte et répertoriées dans le rapport conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Ce rapport, intitulé « Manifestations en Haïti : leurs impacts sur les droits humains et l'obligation de l'État de protéger tous les citoyens », qui a été publié le 18 janvier 2021, a dressé le bilan des violations et abus des droits de l'homme perpétrés dans le cadre des manifestations qui se sont déroulées entre le 6 juillet 2018 et le 10 décembre 2019.

Mon gouvernement, dans les 15 prochains jours et après le Conseil des Ministres, publiera le rapport national sur la situation des droits humains en Haïti. Tous les cas mentionnés ont été l'objet d'enquêtes de la part de la Direction centrale de la Police judiciaire. Une fois les faits établis, ces cas ont été référés au Commissaire du Gouvernement, qui après son réquisitoire d'informé a transféré le dossier au Cabinet d'instruction, qui désignera un juge. Une fois le dossier dans le circuit du pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif n'a aucune autorité pour intervenir.

Grâce à la formation que reçoivent les policiers haïtiens de l'ONU, ils font preuve de professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions. Leurs interventions se font toujours dans le respect des règles d'engagement. Quand il y a des dérapages, ils sont référés à l'Inspection générale pour les suites nécessaires. Il faut aussi mentionner que souvent des gangs se déguisent en manifestants et journalistes pour attaquer nos policiers en service. C'est dangereux pour les policiers et pour les manifestants pacifiques. Mon administration veut améliorer son score de 83 sur 189 dans le prochain *Classement mondial de la liberté de la presse*. C'est pourquoi nous restons ouverts aux journalistes.

Les membres du Conseil ont noté dans le rapport les appels d'une partie de l'opposition politique à la démission du Président de la République avant la fin de mon mandat constitutionnel qui se termine le 7 février 2022. C'est une demande qui avait été formulée lors du dialogue à la Nonciature apostolique en janvier 2020 pour forcer



un coup d'État. La peur des élections et des bulletins de vote de la population explique ces tentatives de coup d'État pour installer une transition sans la volonté populaire. Les résultats des six dernières élections organisées en Haïti démontrent que la grande majorité de ces acteurs politiques n'arrivent jamais à passer la barre de 1%. Le grand défi pour tous, c'est comment construire une démocratie avec des acteurs politiques qui ont peur des élections et des résultats du vote populaire ? Comment construire une démocratie avec des acteurs incapables de bâtir une coalition pour devenir une alternative ? J'ai gagné des élections avec un président de l'opposition en sollicitant le vote du peuple.

Ce refus systématique de l'alternance politique par la voie des urnes constitue une source de tensions permanentes dans le pays, en plus qu'il remet sérieusement en question l'option que le peuple haïtien avait faite pour la démocratie au sortir de la dictature en 1987. Nous faisons face à une opposition politique qui est dépourvue d'alternatives démocratiques et de tout projet de société crédible pour la population des villes et des campagnes. Elle rejette la voie électorale pour accéder au pouvoir. Si nous avons tourné le dos à la dictature pour embrasser la démocratie comme régime politique, nous nous devons de nous en soumettre à toutes ses exigences. L'élection est l'une des règles fondamentales de la démocratie. Un élu doit être remplacé par un autre élu. Nous voulons et devons travailler pour la sauvegarde des acquis démocratiques. La transition est toujours profitable à une oligarchie politique et économique qui aime bien « nager en eaux troubles », comme je le dis souvent.

Dans le strict respect du mandat constitutionnel de cinq ans qui m'a été accordé par le peuple haïtien, et depuis ma prestation de serment le 7 février 2017, j'ai toujours pris l'engagement de garantir la stabilité politique, de changer durablement les conditions d'existence de la population et d'ouvrir la voie au développement socioéconomique durable de la nation. C'est dans cette perspective que je poursuis les réformes structurelles et institutionnelles indispensables à la consolidation des acquis démocratiques, à la préservation de l'état de droit et à la réforme en profondeur de l'État, afin que celui-ci soit enfin au service de la population tout entière, et non d'un petit groupe. Le processus de réforme constitutionnelle en cours et l'organisation des élections à tous les niveaux au cours de l'année 2021, en vue de renouveler le personnel politique et d'assurer l'alternance démocratique le 7 février 2022, participent de cette démarche.

Les élections d'avril et de septembre prochain seront en effet l'occasion de faire avancer de manière décisive le processus de démocratisation en cours dans le pays. La mise en place du nouveau Conseil électoral provisoire, selon les critères établis dans la Constitution, a constitué une étape importante vers la réalisation de ces élections. Et, selon le calendrier électoral proposé par le Conseil électoral provisoire, le référendum aura lieu en juin prochain et le premier tour des élections se tiendra le 19 septembre.

J'ai bien noté les inquiétudes exprimées par le Secrétaire général dans son rapport en ce qui concerne la fragilité de l'environnement politique, les conditions de sécurité, ainsi que les difficultés d'ordre logistique et financier. Les administrations précédentes ont connu des situations similaires et ont quand même tenu leurs promesses. Mon administration et le Gouvernement entendent tout mettre en œuvre pour améliorer le climat sociopolitique, de façon à assurer que les échéances soient respectées et que les élections puissent se tenir dans des conditions optimales et avec la participation la plus large possible des candidats et des électeurs. Le Gouvernement haïtien a déjà apporté 20 millions de dollars dans le *basket fund*. D'ici au mois d'avril, 20 millions de dollars supplémentaires y seront à nouveau apportés par l'État haïtien.

J'en profite pour remercier la communauté internationale – notamment les Nations Unies, à travers le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) – pour son soutien au processus électoral en cours dans le pays, exprimé par la signature, le 21 janvier dernier, d'un protocole d'appui technique et financier au processus électoral.

De même, la réforme constitutionnelle, que l'ensemble du pays réclame, est en train de devenir une réalité avec la création du Comité consultatif indépendant de cinq membres, chargé de superviser l'élaboration d'un projet de constitution qui fait l'objet de consultations au niveau de la population avant d'être soumis à un référendum en juin prochain.

Le peuple haïtien est en train d'écrire une nouvelle page de son histoire. La nécessité d'une nouvelle constitution se fait sentir depuis très longtemps. Comme il a été souligné dans le rapport du BINUH, la Constitution de 1987, amendée en 2012, actuellement en vigueur, est une source d'instabilité politique et constitue un obstacle majeur au développement du pays. C'est un fait et cela reste une constante dans le discours de tous les acteurs de la vie nationale. C'est un projet du peuple haïtien, qui aspire à un changement véritable. Plus de 86 % de la population aspire à une nouvelle constitution, selon les deux derniers sondages d'opinion réalisés dans le pays à la fin de l'année 2020.

J'invite déjà la population à voter massivement en faveur de cette nouvelle constitution lors du référendum qui va se tenir en juin prochain. Le Comité consultatif indépendant chargé de superviser l'élaboration du projet de nouvelle constitution, mis en place le 15 octobre, a déjà présenté son avant-projet.

Au début de mon mandat, j'ai déclaré sans ambages que mon objectif était de mettre en place les bases du développement socioéconomique d'Haïti et d'en finir une fois pour toutes avec cette longue période de transition que le pays traverse depuis la fin de la dictature en 1986, il y a 35 ans. Ainsi, mon Gouvernement a lancé les grands chantiers susceptibles d'amener un changement substantiel et durable dans le pays et dans la qualité de vie de notre population : routes, électricité, agriculture, environnement, réforme administrative, tout cela avec les faibles ressources et taxes des citoyens. Je sollicite ici l'appui technique et financier de nos partenaires pour avancer plus vite.

Les résultats de cette politique avaient commencé à se matérialiser. Cependant, l'instabilité politique, notamment les manifestations violentes et les épisodes de *peyi lòk* ont eu des conséquences désastreuses sur l'économie du pays. Ajoutés à cela, les aléas climatiques telles que sécheresse et inondations ont eu des effets négatifs sur les récoltes et créé une crise alimentaire qui affecte plus de 4 millions de personnes.

L'ONU et mon gouvernement ont publié conjointement un plan d'aide en réponse à la sécheresse, d'un montant de 235 millions de dollars. J'appelle les États Membres à faire preuve de solidarité en aidant au financement de ce plan d'urgence.

En ce qui concerne le respect et la protection des droits humains, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures volontaristes visant à assurer la garantie des droits et des libertés dans tous les domaines. C'est ainsi que la liberté de la presse est respectée sous toutes ses formes, les cas d'abus et de violations des droits de l'homme sont investigués, et les coupables sont poursuivis par les instances policières et judiciaires.

Il faudra du temps et de la patience pour instaurer une paix et une sécurité durable dans le pays, qui subit depuis des décennies des traumatismes et des chocs. Avec l'appui constant du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans son ensemble, nous sommes persuadés que nous pouvons avancer dans notre marche vers un avenir pacifique et prospère pour tous.